

Publié le 27 septembre 2013

Economie circulaire : Des Epl à l'avant-garde

Nouveau mode de développement, l'économie circulaire représente une alternative innovante au modèle linéaire « extraire-produire-consommer-jeter ». En traitant les déchets et autres ressources non valorisées comme des matières premières, des Epl participent à la révolution qui s'amorce.



L'intégration des déchets dans le processus de production place aujourd'hui des Entreprises publiques locales (Epl) à l'avant-garde d'un modèle économique vertueux. Une performance qui se cale sur les enjeux du développement durable et bouleverse les habitudes. En recyclant et réutilisant, en réduisant la consommation des matières premières, la pollution et les émissions de CO², en épargnant les ressources, l'économie circulaire veut répondre aux grands défis du XXI^e siècle. « Le fondement de la société de consommation trouve aujourd'hui ses limites face aux problèmes environnementaux et à l'augmentation de la population mondiale qui devrait progresser de 43 % entre 2012 et 2100 », commente l'[Institut de l'économie circulaire](#), association nationale multi-acteurs dont l'objectif est la promotion de ce modèle d'économie vertueux en France et en Europe. « Nos prélèvements sur les ressources naturelles dépassent déjà largement la biocapacité de la Terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets ». Pour l'association de référence en matière d'économie circulaire, « il est temps d'aller vers un nouveau modèle de développement économique, écologique, mais aussi social ».

L'atout des Epl

En travaillant pour l'intérêt général dans une dynamique entrepreneuriale, les Epl sont parmi les premières entreprises à s'impliquer dans la dynamique, sous l'impulsion des collectivités locales. Parmi celles qui jouent les pionnières : la Semardel (Essonne), Cycléa (La Réunion), la Semmaris (Min de Rungis), ou encore Valagro Carbone Renouvelable (Poitou-Charentes).

A la Réunion, [Cycléa](#) participe à la mise en place de filières locales capables de transformer sur place les déchets ménagers et industriels en matières premières secondaires. Une mise en synergie avec des îles voisines de l'Océan indien, comme Mayotte, Madagascar ou Maurice, permettrait d'optimiser le projet et de dépasser plus rapidement le seuil d'équilibre économique. Dans le même esprit, la [Semardel](#) travaille optimise la valorisation des déchets avec l'objectif de se caler les besoins d'industriels français, pour les réintroduire dans le circuit de production sans devoir les exporter dans d'autres pays. Le taux de valorisation atteint dans ses centres de tri fait déjà référence dans l'hexagone.

Autre exemple : la [Semmaris](#) qui permet à Rungis la valorisation de tonnes de produits invendables ou n'ayant pas trouvé acheteur via des circuits solidaires, ou la transformation de déchets en énergie. Ou encore [Valagro](#) qui accompagne en Poitou-Charentes la mise au point de procédés industriels, capables de donner une seconde vie à des déchets en les transformant, entre autres, en biocarburant.

Pour l'Institut de l'économie circulaire, la France doit soutenir ce type d'initiative. La table ronde économie circulaire, organisée lors de la Conférence environnementale les 20 et 21 septembre en présence de plusieurs ministres, montre que l'amorce d'une dynamique est engagée, ce nouveau modèle de développement se met peu à peu en place.